

jours en possession de votre fortune par mon confrère de Pamiers. Vous plait-il m'indiquer l'usage que je dois faire des arrérages échus qui forment, eux seuls, une somme considérable ?

— Appliquez-les aux œuvres de défunt Mgr. de Pamiers.

—Fort bien, fit le notaire avec quelque surprise, tandis que le jeune Trébois sursautait.

—Est-ce tout ? demanda-t-elle.
—Non pas. A partir d'avant-hier, jour du décès de Monseigneur, les revenus vous appartenant en propre, vous voudrez bien m'autoriser, madame, à vous avancer telle somme que vous jugez convenable... pour votre usage... et celui de Brébion. J'en serai fort honoré.

Quelle convenance que le notaire eût mise à formuler une proposition, parfaitement naturelle du reste, la marquise en parut froissée.

—Je vous remercie, répondit-elle. Je n'ai besoin de rien. J'entends ne rien changer à mon existence. Je ne veux voir ni compétitions, ni bassesses, ni intrigue autour de moi et des miens. L'or est un dissolvant. Gardez-le.

—Mais, madame, s'écria le jeune Trébois, nous ne saurions vous obéir. Les affaires ne se traitent pas au point de vue du sentiment.

La marquise le regarda de son grand oeil inquisiteur.

—Vous, jeune homme, vous devez aimer l'argent, prononça-t-elle avec un sourire ambigu, je souhaite qu'il vous rende heureux.

—En tous cas, j'aime celui de mes clients, car mon devoir sera d'en prendre soin et de le faire fructifier, riposta le jeune Trébois.

—Faites-le fructifier, je le veux bien.

Me. Trébois parut fort goûter cette concession.

—Et m'autorisez-vous, madame la marquise, à vous apporter chaque trimestre le montant de vos revenus, soit 13,330 francs par trimestre ?

Une véritable terreur se peignit sur les traits de la châtelaine à l'énonciation de ce chiffre.

—Non, dit-elle avec force. Je ne vous autorise qu'à une chose, c'est à conserver le dépôt que je vous confie, et à garder le silence.

Le notaire comprit qu'il n'avait rien autre à obtenir de cette intelligence dévoyée, peut-être de ce cœur malade.

Il se leva pour se retirer. Sa conscience d'officier ministériel n'était cependant pas satisfaite. L'état de santé de la marquise lui causait des inquiétudes professionnelles.

Allait-il la laisser s'éteindre sans assurer l'avenir d'une succession de huit cent mille francs dont elle paraissait se soucier si peu ?

Et quelle périphrase heureuse employer pour toucher cette épineuse question ? Le mot de "testament" déplait aux vieillards.

Il en avait un peu de sueur au front, ce beau front interminable si difficilement essuyé.

Monsieur son fils lui vint en aide en prenant congé de la marquise sur ce mot respectueux : "Je suis reconnaissant, madame, que vous ayez permis à mon père de vous présenter votre humble serviteur qui se met, dès maintenant, en prévision de l'avenir, tout entier à vos ordres."

—Ah ! sourit le notaire avec intention, c'est qu'il est mis, de mon vivant, en possession d'une part de mon héritage. Un peu de prévoyance ne nuit pas.

La marquise comprit-elle ? Le même sourire indéfinissable plissa ses lèvres parcheminées.

—Je vous approuve, dit-elle. Il ne faut pas attendre la mort pour écrire ses dernières volontés, ni pour désigner son successeur.

—Je suis heureux d'entendre ces paroles dans votre humble bouche... et si jamais mon ministère...

—Un testament olographe suffit-il ? interrompit-elle.

—Parfaitement, s'il est conçu suivant les usages légaux.

—J'ai eu pour modèle celui du cardinal de Brébion, mon oncle. Il était bon, n'est-ce pas ?

—Hélas ! soupira le notaire, qui ne pouvait se défendre d'en vouloir au cardinal, dont une volonté dernière l'avait privé d'administrer depuis vingt-cinq ans 40,000 livres de rente.

—Alors tout est bien, conclut la marquise avec une évidente fatigue.

Elle frappa sur un timbre fêlé. Les sabots de Thibaut résonnèrent au seuil de la porte.

Comme il n'y avait pas d'autre lampe au châteaueu que celle—bien primitive, certes—dont les débris huilaient le sol, il prit l'unique lumière de la cheminée, et précéda les visiteurs dont les dernières salutations n'arrachèrent plus un mot à la vieille dame.

(La suite au prochain numéro.)

ECHOS

La fortune sourit, de nouveau, aux Russes. Le grand-duc Michel s'est emparé de Kars, au commencement de la semaine dernière, après un combat acharné, où as siégeants et assiégés ont subi des pertes considérables. On s'attend aussi à la chute prochaine d'Erzeroum. Une fois maîtres de ces deux places, les Russes en feraient la base d'opérations importantes dans la direction du sud-ouest et de la vallée de l'Euphrate. La prise de Kars est un échec grave pour les Turcs ; d'après les correspondants russes, ce serait un désastre.

En Europe, la garnison de Plevna commence à faiblir.

On annonce l'intervention immédiate de l'Angleterre, qui, pressée par les récents échecs de la Turquie, aurait adressé un *ultimatum* menaçant à la Russie.

La crise est arrivée à son paroxysme en France. Jeudi, le nouveau ministère est entré officiellement en fonction. M. Grimaudet de Rochebouché en est le chef. Samedi, les nouveaux ministres ont fait leur début au Sénat et à la Chambre. Ils se sont donnés comme formant un cabinet d'affaires, en dehors de toute combinaison politique. La majorité républicaine de l'Assemblée a refusé d'accepter cette explication, et un vote de non-confiance a été voté le jour même par 323 contre 208. On croit qu'après ce dernier essai de conciliation, le Maréchal va proposer une nouvelle dissolution au Sénat.

Par une proclamation officielle d'Ottawa, le fameux O'Donoghue, qui prit part à l'insurrection de Manitoba en 1870, et qui combattit, en 1871, dans les rangs des *féniens* qui envahirent alors le territoire canadien, vient d'être amnistié.

CHOSSES ET AUTRES

Mgr. Conroy est à Ottawa depuis quelques jours. Il est l'hôte de Son Excellence le Gouverneur-général.

Une dépêche de Winnipeg annonce que le lieutenant-gouverneur Cauchon est arrivé sans encombre dans la capitale de la province.

Les derniers arrangements, relatifs à la circulation d'un train entre Hull et Montréal, sur le chemin de fer de Montréal, Ottawa et Occidental, sont presque terminés.

Il a été décidé de donner un grand dîner à Montréal à Sir Alex. Galt, à l'occasion de la décision de la Commission des Pêcheries. Le dîner aura lieu le 30 novembre.

L'époque de la réunion des élèves anciens et nouveaux du collège de Saint-Hyacinthe est fixée à la fin de juin 1878.

Il est rumeur que l'hon. M. Blake songe à se retirer de la politique, et qu'il doit être nommé juge-en-chef à la place de feu le juge Draper.

Le bref pour la nouvelle élection de Nicolet a été lancé. La présentation des candidats aura lieu le 11 décembre.

La Commission des Pêcheries, siégeant à Halifax, a donné sa décision.

La Commission accordée une indemnité de \$5,500,000 à la Grande-Bretagne.

Le juge Kellogg, le commissaire des Etats-Unis, n'a pas donné son assentiment à la sentence des deux autres membres de la Commission, M. Delfosse et Sir A. T. Galt.

M. Allyn, qui se présente à Québec-Ouest pour la Chambre locale dans les intérêts conservateurs, en remplacement de l'hon. M. Hearn, nommé conseiller législatif, n'a pas encore d'opinion connue. Il est probable qu'il sera élu par acclamation.

FAITS DIVERS

LA NOUVELLE GARE.—Samedi dernier, une centaine d'hommes étaient occupés à creuser les fondations de la nouvelle gare du chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Papineau. Cette bâtisse, de 500 pieds de long et 250 pieds de large, devra être terminée en janvier. Le gouvernement a donné ordre d'y faire rendre la voie du chemin de fer, qui actuellement ne va que jusqu'à Hochelaga, durant l'hiver. MM. Laberge et fils en sont les entrepreneurs.

Les Honorables MM. de Boucherville, Chapleau et Mailhot ont visité le site de la nouvelle gare jeudi dernier.

—Une bien touchante démonstration a eu lieu ces jours derniers dans l'église de la paroisse de la Nativité de la Sainte Vierge à Hochelaga. Jane Cummings, de Leeds, Ontario, et depuis quelque temps à Hochelaga, a abjuré le protestantisme pour entrer dans le sein de l'Eglise catholique. Le révérend messire Dugas, curé de la paroisse, accompagné du révérend messire Brouillet, reçut l'acte solennel d'abjuration de la jeune convertie. Les prières et les cérémonies de circonstance se firent au milieu du silence recueilli de l'assistance. Un air de fête semblait régner dans toute l'église, et en présence de ce triomphe imposant de la foi, le bonheur de celle qui était l'objet et l'occasion d'une telle démonstration fut doublement partagé par tous ceux qui en furent témoins.

M. J. L. Archambault, avocat, fut le parrain, et Mme J. Damien Rolland, d'Hochelaga, la marraine de la jeune fille, qui reçut au baptême le nom de Mary.

—On lit dans la *Semaine religieuse de Rennes*, à propos de chant dans les églises : "Il faudrait surtout que le peuple chrétien ne craignît pas de mêler sa voix à celles du chœur et de s'unir aux chants pieux qui font retentir les voûtes de nos vieilles basiliques. Pourquoi donc cette timidité exagérée ou cette indifférence coupable qui vient paralyser l'élan de la ferveur et fait ressembler à un peuple de statues les fidèles qui viennent s'agenouiller et prier dans nos temples ?

"Quelle majesté cependant, quelle splendeur n'ajouteraient pas aux pompes du culte catholique ces milliers de voix mâles et douces, sonores et limpides, alternant avec le chœur et se fondant, pour ainsi dire, de manière à former une seule voix puissante, inspirée, sublime !"

UNE BONNE VACHE LAITIÈRE.—Un correspondant d'un journal d'agriculture de Baltimore rapporte qu'avec une seule vache il a obtenu, outre le lait suffisant au besoin d'une famille de huit personnes, une provision de deux cents soixante livres de beurre. Voici le traitement qu'il accorde à cette vache : "Si vous désirez, dit-il, obtenir beaucoup de lait d'une vache, et un lait riche, donnez-lui, trois fois par jour, de l'eau tiède et légèrement salée, dans laquelle vous mettez une pinte de son par deux gallons d'eau. Si vous n'avez jamais fait cette expérience journalière, vous pourrez vous convaincre que votre vache vous donnera 25 pour 100 plus de lait par ce nouveau traitement. Elle sera si attachée à ce genre de breuvage, qu'elle refusera une eau claire, à moins qu'elle ait très-soif. La quantité à donner doit être un seau plein ordinaire, le matin, le midi et le soir."

FORTUNES EXTRAORDINAIRES.—Quoique la chance ou hasard soit une chose imaginaire, il y a certaines personnes à qui la fortune semble arriver d'une manière fortuite. Le colonel Green Wilkinson fit asseoir dans son banc, dans une église de Londres, un vieillard qui lui laissa un revenu de \$40,000 par année. Un jeune homme de Boston se rendit en Angleterre, il y a trois ou quatre ans, et entra en conversation avec un vieux gentilhomme, qui observa qu'ils portaient tous deux le même nom. Ils découvrirent ensuite qu'ils étaient cousins-germains. Le plus âgé avait été en Californie, y avait fait une immense fortune, et croyait qu'il ne lui restait plus aucun parent. Cette heureuse rencontre donna au jeune homme une fortune de trois millions. Deux dames avaient une loge, à l'Opéra de Londres. Un vieillard placé vis-à-vis d'elles les importuna beaucoup en les lorgnant continuellement. La séance se termina et elles ne pensèrent plus au vieillard. Un jour, à peu près un an après, un avocat se présenta chez une des dames et lui apprit qu'un vieux gentilhomme lui avait laissé des propriétés au montant de plusieurs milliers de dollars. "Je n'ai jamais entendu parler de cet homme, dit-elle, c'est probablement une erreur."

"Cela est extraordinaire," repartit l'avocat. Il lui vint tout-à-coup une heureuse idée. "Il est exposé, dit-il, dans son cercueil, dans la rue Saint-Jacques, tout près d'ici chez Bateny, l'entrepreneur de pompes funèbres, voulez-vous venir le voir ?" Elle y alla. C'était le vieillard à la lorgnette. Voici encore un exemple plus récent : un jeune homme de New-York partit pour San-Francisco afin de tenter la fortune dans ce pays où tant d'autres n'ont éprouvé que des déceptions. Il obtint une place de commis avec un maigre salaire. Un soir qu'il se trouvait dans une maison de jeu, regardant faire la partie de plusieurs joueurs, il s'aperçut qu'un Anglais était triché. Il exposa la fraude et échangea même quelques coups de poings avec le joueur malhonnête. L'Anglais lui présenta une somme de \$20,000 afin de le partir dans le commerce, et il y a tout lieu de croire qu'il en recevra davantage.

TENTATIVE D'ÉVASION.—Mercredi après-midi, vers deux heures, Springli, accusé d'avoir commis des vols à bord d'un steamer de la ligne Allan, a essayé de s'évader de la station de police de la rue Saint-Ursule, Québec. Cet individu, qui a commis déjà plusieurs vols à bord de différents vapeurs transatlantiques, est réputé très-dangereux et c'est pourquoi le détective Skiffington l'a toujours surveillé de près et c'est lui qui l'a toujours accompagné de la prison à la station de police chaque fois qu'il a été amené en cour. Hier, un peu avant deux heures, le détective Skiffington alla chercher le prisonnier à la prison et l'amena à la station de police centrale où il fut enfermé dans une cellule en attendant l'ouverture de l'enquête qui se poursuit actuellement devant le magistrat de police. Cette cellule est bâtie dans un des angles de l'appartement qu'occupent les agents de police, et afin que les prisonniers puissent respirer plus à l'aise, on a fait une cloison qui n'est pas solide jusqu'au plafond, mais dont la partie supérieure est composée de barres étroites placées à une distance de trois ou quatre pouces les unes des autres. Au-dessous de la partie de la cloison qui n'est pas solide, du côté extérieur, se trouvent plusieurs crochets auxquels les hommes de police, lorsqu'ils ne sont pas de faction, suspendent leurs bâtons et leurs ceintures avec les revolvers qui y sont attachés.

Après avoir enfermé Springli dans la cellule, le détective Skiffington sortit de la station pour se rendre à son bureau, laissant le prisonnier sous la garde du constable Douglass. Celui-ci suspendit sa ceinture à un des crochets dont nous venons de parler et se coucha sur un banc, en ayant toutefois la précaution de ne pas fermer l'œil.

Tout à coup il s'aperçut que le prisonnier avait passé le bras à travers les barreaux de la cloison et s'était emparé de sa ceinture qu'il at-

trait doucement vers lui. Lorsque la ceinture fut à la hauteur des barreaux, Springli se servit de ses deux mains et se mit en frais d'enlever le revolver, mais le constable qui l'avait laissé faire jusque-là ne lui donna pas le temps de continuer et lui enleva brusquement la ceinture des mains et donna aussitôt un signal d'alarme. Un sergent et plusieurs hommes arrivèrent aussitôt. Le prisonnier fut amené en dehors de la cellule et fouillé. Dans une des poches de son habit on trouva un couteau bien aiguisé et du poivre enveloppé dans un morceau de papier. On trouva ensuite sous ses habits un chapeau de feutre et une paire de ciseaux. Il est probable qu'il avait l'intention de jeter ce poivre dans les yeux du détective lorsque celui-ci l'aurait reconduit en prison. Les ciseaux étaient destinés à faire disparaître sa barbe, et le chapeau à se déguiser. On trouva aussi en sa possession un morceau de papier sur lequel était écrit : A Portneuf, Trois-Rivières, Androscoggin, Kennebéc et Portland. L'écriture est celle d'une femme et ces mots indiquent sans aucun doute la route qu'il devait suivre après son évasion.

En voyant la ceinture accrochée à la cloison il aura changé ses projets. Il est probable qu'il avait l'intention de demander la permission de sortir de la cellule, puis prendre la fuite en tirant sur ceux qui auraient voulu l'en empêcher.

Personne n'a été le visiter en prison, mais la police a été informée que sa femme était arrivée dernièrement de Philadelphie et on croit que c'est elle qui lui a fait parvenir les objets qu'on a trouvés en sa possession.

ÉCLAIRAGE DES NUMÉROS DES MAISONS.—L'usage du nouvel appareil destiné à rendre visibles, pendant la nuit, les numéros des maisons, tend à se généraliser à Paris, ainsi que chacun peut le constater tous les soirs.

Cet appareil est fort simple ; il consiste, disent les *Débats*, en un prisme triangulaire de 0m,20 de hauteur, dont l'un des côtés est appuyé contre la façade de la maison ; les deux autres côtés sont par conséquent en saillie sur cette même façade, et portent chacune une plaque en verre bleu foncé de 0m,30 de longueur sur laquelle le numéro de la maison se détache en blanc. A l'intérieur du prisme se trouve un bec de gaz alimenté par la canalisation de la maison.

Les acquéreurs des terrains qui sont riverains de l'avenue de l'Opéra ont été, par leurs contrats de vente, soumis à l'obligation d'appliquer à leurs frais le mode de numérotage lumineux aux maisons qu'ils construisent.

L'administration municipale de Paris a, du reste, été la première à donner l'exemple. En effet, on compte actuellement environ 450 établissements municipaux, écoles, postes de police, postes de pompiers, etc., qui sont déjà pourvus du nouvel appareil.

CHRISTOPHE COLOMB.—Le département d'Etat vient de recevoir un rapport du Consul des Etats-Unis à Saint-Domingue au sujet de la prétendue découverte des ossements de Christophe Colomb. Le corps, déposé primitivement, en 1513, dans le couvent de Saint-François, en Espagne, fut transféré plus tard dans le couvent de Los Cuencas, puis expédié à Saint-Domingue, en 1536, et déposé dans la cathédrale de cette ville, d'où l'on croyait qu'il avait été transporté, en 1796, dans la cathédrale de la Havane.

Des ouvriers employés à des réparations à la cathédrale de Saint-Domingue ont trouvé à une certaine profondeur un orifice muré, dans lequel était une caisse de plomb longue de deux pieds, haute de huit pouces et large aussi de huit pouces, avec une inscription indiquant qu'elle renfermait les ossements de Christophe Colomb. Les ouvriers ont immédiatement recouvert l'orifice, et le 10 septembre dernier, en présence du gouverneur, des hauts fonctionnaires et des consuls, et au son du canon et de la musique militaire, on a procédé à une seconde exhumation. La caisse a été ouverte, les ossements examinés, l'inscription lue, et il a été dressé du tout un procès-verbal qu'ont signé les personnalités officielles présentes.

Ensuite la caisse a été placée dans une autre, qui a été scellée et confiée à la garde du père Bellini, de l'église de la Reine-des-Anges, qui la tient à la disposition des commissaires que les gouvernements étrangers pourront envoyer pour faire une investigation.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÉV. JOSEPH T. INMAN, *Station D, New-York*.

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC, Atelier : 547, rue Craig.